

## **RAPPORT DE RÉALISATION DU POSTULAT 4.03/23**

Structure des départements

M. Marc Ribeaud, PSD-JSJ

Depuis l'adoption du postulat, le Conseil communal n'a que peu d'éléments nouveaux à apporter dans son rapport. L'examen des questions soulevées est en effet encore en cours. Les résultats de l'audit organisationnel et financier sont attendus d'ici au printemps 2024. Ils devraient apporter des éléments de réponse aux questions soulevées par ce postulat concernant l'organisation et le fonctionnement de l'administration.

De plus, le Conseil de Ville sera saisi en début d'année 2024 d'un projet de nouveau Règlement d'organisation de la Commune municipale (ROCM). Il conviendra alors d'examiner les structures de l'organisation de l'administration communale. Pour l'heure, le Conseil communal se tient à l'organisation des départements adoptée en début de cette législature.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice-président :

Le chancelier :

Claude Schluchter

Nicolas Guenin

Delémont, le 28 novembre 2023